

Notam

Lus, compris, suivis?

Une préparation de vol minutieuse est indispensable pour la réussite d'un vol. Le DABS à lui seul ne fournit pas toutes les indications nécessaires. On ne saurait donc renoncer à la consultation des Notams.

Le matin du 11 octobre, le pilote Peter Flieger prévoit un vol de Bâle à Sion. Sa préparation de vol s'effectue comme d'habitude. La météo et le DABS ne montrent pas de problèmes pour le vol planifié, et de toute façon, Peter maîtrise bien les calculs de performance. Le vol vers le Valais, via Aarau et le Jungfrauoch, se déroule sans problèmes. La Voice n'en occasionne pas non plus à Peter qui, à la hauteur de Loèche, prend contact avec la Tower de Sion.

HB-XYZ: «Sion TWR, HB-XYZ, Leuk at 7500 ft before landing»

Sion TWR: «H-YZ, Sion, do you have PPR for parking space in Sion?»

HB-XYZ: «ah... say again, H-YZ»

Sion TWR: «H-YZ, are you informed about the NOTAM B0798/10? Sion is PPR for light aircraft.»

HB-XYZ: «ah... H-YZ... ah... negative, H-YZ request landing instructions»

Sion TWR: «H-YZ due to reduced parking space, I cannot accept you»

Qu'est-ce qui n'a pas joué?

Les réponses de Sion sont différentes de ce qui est attendu. Désorienté et déçu, Peter Flieger n'a plus d'autre solution que d'entamer son vol de retour vers Bâle. Peter réfléchit à l'incident, mais ne peut toutefois s'expliquer

l'ensemble. Après son atterrissage à Bâle, il cherche à discuter avec un instructeur de vol, présent par hasard. Les réponses qu'il reçoit le contraignent à reconsidérer sa planification de vol. Car depuis l'introduction du DABS (Daily Airspace Bulletin Swit-

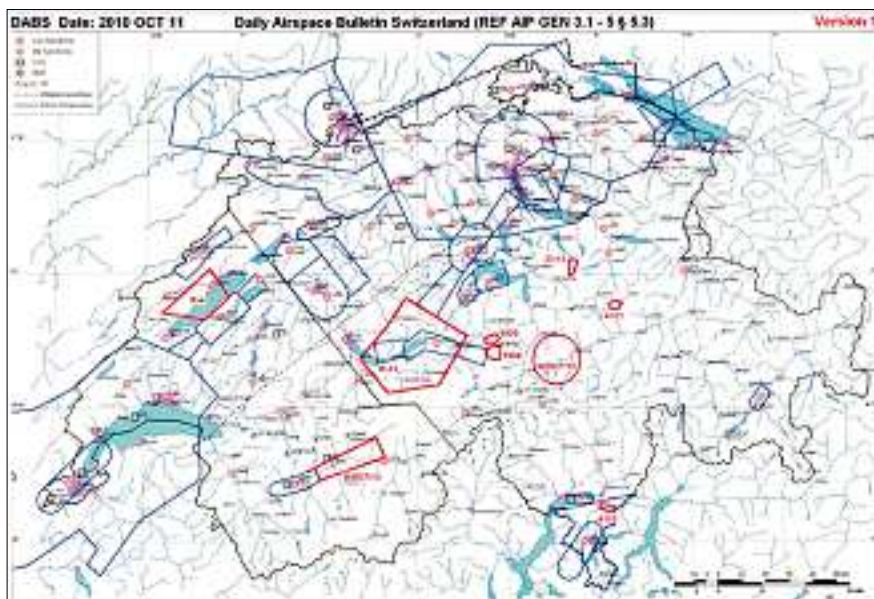


Bild: zvg

Seules des activités particulières dans l'espace aérien sont exposées dans le DABS. Les autres limitations sur les aérodromes, pour les installations de radionavigation, etc., ne sont pas mentionnées, pas plus que les obstacles.

Informations aérodrome

Aérodrome: LSGS (SION)

B) 27 SEP 2010 06:00 UTC C)31 AUG 2011 18:00 (B0798/10)

E) ACFT STAND M, N, O AND P CLOSED DUE TO WIP; AREA MARKED AND LGTD.

TWY A AND HLD POINT CTAX WITH CTN.

PRKG MAIN APN ACFT UP TO 3000KG MAX TKOF MASS FOR GND TIME MAX 3 HR PPR 24 HR BFR ETA FM SION AP..41 (0) 27 329 06 00, FOR LONGER STAY PPR 24 HR BFR ETA VIA AEROPORT(AT)SION.CH

Or, ces informations ne figurent pas dans le DABS pour la journée concernée!

erland), une «mauvaise habitude» s'est répandue: le plus souvent, on se contente de consulter le seul DABS, et plus les NOTAMs connexes. De fait, de nombreux pilotes sont d'avis que leur planification de vol est ainsi suffisante.

Briefing complet indispensable

Seules des activités particulières dans l'espace aérien sont exposées dans le DABS. Les autres limitations sur les aérodromes, pour les installations de radionavigation, etc., ne sont pas mentionnées, pas plus que les obstacles. L'établissement d'un briefing complet par le pilote à l'AMIE est donc impérativement requis. Par la

fonction «Nouveau briefing des routes aériennes», le pilote reçoit toutes informations nécessaires, dont tous les NOTAMs pertinents et actuels, ainsi que le DABS.

Le NOTAM (Notice To Airmen) est un bulletin annonçant l'édification, l'état ou la modification d'installations aéronautiques de tous types, de même que tous services, procédures ou dangers dont la connaissance en temps utile est importante pour les personnels aéronautiques et de sécurité aérienne.

Les NOTAMs sont publiés en anglais, avec abréviations de l'OACI. Toutes les heures sont mentionnées en UTC. En cas de modifications d'une durée

plus longue ou permanente, elles sont reprises dans d'autres publications, par exemple dans les AIP, manuels VFR ou cartes.

Préparation de vol consciencieuse

L'exemple montre que toutes les informations ne sont pas disponibles dans le DABS. Si l'on considère le DABS du 11 octobre 2010, il n'y figure aucune restriction pour Bâle et Sion, qui pourrait entraver le vol. Mais par une préparation de vol consciencieuse avec l'AMIE, Peter Flieger aurait obtenu toutes informations sur Sion (restrictions en matière de places de stationnement, voir extrait ci-avant). ■

■ Les plus importantes abréviations

La plupart des expressions sont mentionnées dans le manuel VFR, sous GEN 2. Les mots n'étant normalement présents que sous forme abrégée dans le NOTAM, il est souvent difficile et «chronophage» pour le pilote non exercé de lire ces abréviations et d'en comprendre la teneur. Mais il n'y a là qu'une solution: apprendre, apprendre, apprendre ...

Abréviations les plus importantes dans le GEN 2, souvent employées dans le NOTAM:

AD	Aerodrome	Aérodrome
ACT	active	en service
ACFT	Aircraft	Aéronef
AVBL	available	disponible
BTN	between	entre
CONC	Concrete	Béton
CLSD	closed	fermé
CNL	cancelled	annulé
DRG	during	pendant
EXP	expect	attendu
FLT	Flight	Vol
MAINT	Maintenance	Entretien
OBST	Obstacle	Obstacle

PERM	permanent	permanent
PPR	prior permission required	Autorisation préalable requise
PRKG	Parking	Place de stationnement
PSN	Position	Position
RWY	Runway	Piste
TEMPO	temporary	temporaire
TFC	Traffic	Trafic
WEF	with effect from	effectif dès le
WIP	Work in progress	Travail en cours
WRNG	Warning	Avertissement

Expressions usuelles (non mentionnées sous GEN 2):

AIRDISPLAY	Manifestation aérienne
IN SPITE OF	en dépit de ...
REF AIP	en référence à l'AIP
WI AREA. ...	à l'intérieur de la zone ...
WILL TAKE PLACE	deviendra actif / aura lieu
DUE TO WIP	à cause de travaux de construction
WITHDRAWN	retiré
ESTABLISHED	établi

Il est impératif que pour tout vol, le pilote consulte les NOTAMs.

Séries de NOTAMs en Suisse

En Suisse, les NOTAMs sont subdivisés selon les trois séries A, B et W.

Série A : NOTAMs relatifs aux aéroports de Zurich et Genève. Exception: les informations pour trafic HEL et VFR peuvent être aussi publiées dans la série B.

Exemple d'un NOTAM de la série A:

LSGG (GENEVA)

AGA: B) 0812220850 C) PEM (A0633/09)

D) SAT SUN 0500-2300

E) TRAINING AND SCHOOL FLT USING CONC RWY INCLUDING DEP TO OTHER AD PROHIBITED DUE TUE HVY TFC DRG WEEKEND

Série B: tous les aérodromes civils ne faisant pas l'objet d'une publication dans la série A. Exemple:

LSZT (LOMMIS)

AGA: B) 0903110600

C) 0904152359 EST (B0012/09)

E) REV VFR MANUAL AD INFO AND VAC LSZT

DUE TO WIP RWY 07/25 AVBL LEN LDG AS FLW:

RWY 07: 550 M CHANGED TO 520 M, RWY 25: 615 M CHANGED TO 580 M

Série W: avertissements de navigation et informations concernant l'espace aérien.

Exemple d'un NOTAM de la série W:

FIR: LSAS (SWITZERLAND)

NAV: B) 090202073 C) 0902061630 (W0017/09)

D) 0730/1100 AND 1230/1530

E) SION TEMPO MIL TMA SECTOR 1-3 ACT

F) REF RAC 3-1-2 OR ICAO CHART G) FL 130

NOTAM: constitution, structure

FIR: LSAS (SWITZERLAND)	Domaine de validité se référant à un aérodrome ou à une FIR
(B0102/09)	Numéro de publication
B) 0902160730	Début de validité du communiqué (date/heure)
C) 0902191600	Fin de validité du communiqué (date/heure), év. permanent
D) 0730 / 1600	Durée de validité rapportée à l'heure du jour
E) AREA WATTWIL-BUCHS-OBERRIET-GOSSAU-WATTWIL MIL AIR EXER WILL TAKE PLACE	Type de communiqué
F) 300 M / 1000 FT GND	Limite inférieure
G) FL100	Limite supérieure

SAFER FLYING est un service offert par la FSVM à ses membres pour la promotion de la sécurité dans l'aviation. Avez-vous manqué les 16 premiers numéros de *SAFER FLYING*? Ou souhaitez-vous, en tant qu'école d'aviation ou aérodrome concerné(e) par la sécurité, offrir *SAFER FLYING* à vos élèves ou pilotes et ainsi contribuer à la sécurité aérienne?

Alors commandez d'autres exemplaires à 1 franc pour les membres ou 2 francs pour les non-membres auprès du secrétariat de l'AéroClub de Suisse, tél. 041 375 01 01.

SAFER FLYING est également en vente sous forme de fichier pdf sur la homepage www.mfvs.ch.

IMPRESSUM

Editeur

Fédération suisse de vol à moteur
Secrétariat AéCS
Lidostrasse 5
6006 Luzern
Tél. 041 375 01 01
Fax 041 375 01 02
www.mfvs.ch
vorstand@mfvs.ch

Président
Peter Wey

Tirage

6000 Exemplaire
Concept, mise en pages
Swiss Aviation Media
Jürg Wyss
Zurzacherstrasse 64
5200 Brugg
Tél. 056 442 92 44
verlag@swissaviation.ch
Auteurs de la présente édition
Peter Wey
Andreas Fischer

Fliegen lernen?
Wir sind für Sie da.
<http://www.swisspsa.ch>



Alp-Air Bern • 031 960 22 22
Aero Locarno • 091 745 20 27
Fliegerschule Birrfeld • 056 464 40 40
Motorfluggruppe Zürich • 043 816 74 63
Flugsportgruppe Zürcher Oberland • 044 954 12 53
Ausserschwyzerische Fluggemeinschaft • 055 440 42 18

«Voler 365 jours par an malgré une suspension de police.»



Rabais d'usage inclus dans la prime /

Assurance d'aéronefs

- ✓ couverture adaptée aux besoins
- ✓ remise du certificat de navigabilité non demandée
- ✓ pas d'annonce de la suspension

Sautez le pas. Rejoignez-nous.

Demandez une offre sans tarder à:
Corinne Gauthier et Bernard Gehri,
021 319 54 77 ou 021 319 52 40,
www.AXA.ch

AXA *winterthur*

réinventons / l'assurance